

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL602

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 36 BIS

A l'alinéa 15, substituer aux mots : « issu des redevances », les mots : « des forfaits »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.